

Le 16 octobre 2009
Pour diffusion immédiate

Protection du patrimoine naturel à Stormont, Dundas et Glengarry

TORONTO – Le président de la Fiducie du patrimoine ontarien, l'honorable Lincoln M. Alexander, la ministre des Richesses naturelles, Madame Donna Cansfield, et la ministre de la Culture, Madame Aileen Carroll, ont annoncé aujourd'hui quatre ententes de servitude de conservation du patrimoine naturel dans le but de préserver certains terrains patrimoniaux importants des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry.

« Ces propriétés de l'Est de l'Ontario seront désormais préservées dans l'intérêt des générations futures », a déclaré M. Alexander. « La protection de grands espaces écologiques nous aidera à conserver notre patrimoine et à améliorer la qualité de vie de la population de l'Ontario. »

Les servitudes de conservation annoncées aujourd'hui assureront la protection de quatre propriétés acquises par la Conservation de la Nation Sud grâce au Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels lancé par la Fiducie du patrimoine ontarien. L'ensemble de ces propriétés représente un total de 416 hectares.

« La protection des territoires naturels de l'Ontario encourage nos efforts de préservation de la biodiversité de la province et nous aide à assurer la transmission d'un environnement sain aux générations futures », a affirmé la ministre Donna Cansfield. « Ces forêts et marécages représentent non seulement un habitat pour de nombreuses espèces, mais ils nous aident également à assurer la propreté de l'air et de l'eau et à lutter contre le changement climatique. »

Deux de ces propriétés font partie d'un vaste ensemble de terres publiques abritant un important habitat forestier et marécageux, connu sous le nom de Warwick Demonstration Forest, et comprennent une partie du sentier North Stormont Recreational Trail (Finch). La troisième propriété fait partie du marais Newington, important territoire humide de la province. La quatrième correspond au sentier récréatif Two Creeks Forest Recreational Trail et appartient à un ensemble forestier et marécageux abritant le cours supérieur du marécage du ruisseau Doran, grand marais littoral de la province adjacent au fleuve Saint-Laurent. La protection de ces propriétés permettra à la fois de préserver les habitats sauvages et les terres humides et de conserver de grands espaces forestiers contigus devenus rares dans l'Est de la province.

« La diversité des paysages fait partie du patrimoine exceptionnel de l'Ontario », a mentionné Monsieur Jim Brownell, député provincial de Stormont-Dundas-South Glengarry. « La protection de ce territoire est un élément essentiel de la préservation de notre patrimoine. »

Près de la moitié du financement de ces propriétés a été assuré par le Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels. Le programme finance l'acquisition de terrains du patrimoine naturel dont la Fiducie du patrimoine ontarien devra assurer la gestion directe ou la protection grâce à des servitudes conservatrices du patrimoine naturel. Il soutient également des activités de gestion du territoire concernant les terres nouvellement acquises.

« L'Est de l'Ontario va se développer de manière considérable au cours des quelques décennies à venir », a remarqué Monsieur Dennis O'Grady, directeur général de la Conservation de la Nation Sud. « Grâce à cette acquisition, nous pourrions plus facilement atteindre notre objectif consistant à disposer d'une couverture forestière sur 30 p. 100 de cette partie de l'Est de la province, soit le minimum recommandé pour maintenir un écosystème sain. Les nombreux partenariats, dont celui avec la Fiducie du patrimoine ontarien, et l'aide des sociétés Domtar et Laflèche Environmental ont permis à la communauté locale de protéger plus de 405 hectares d'espaces verts dans le bassin versant, dans l'intérêt des générations futures. »

La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme du gouvernement de l'Ontario ayant pour mission d'identifier, de préserver, de protéger et de promouvoir le patrimoine architectural, culturel et naturel de la province dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Faits en bref:

- C'est en 2006 que la Fiducie du patrimoine ontarien a mis en place le Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels, grâce à une subvention de 6 millions de dollars du ministère des Richesse naturelles.
- Le programme concerne le Sud de l'Ontario où 90 p. 100 des terres appartiennent à des intérêts privés.

– 30 –

Renseignements :

Catrina Colme

Coordonnatrice du marketing et des communications

Fiducie du patrimoine ontarien

Téléphone : 416 325-5074

Courriel : catrina.colme@heritagetrust.on.ca

Also available in English